



POLITIQUE LASSONDE

Développement Durable

TITRE	Politique environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)
DATE DE RÉVISION	Mai 2023
FRÉQUENCE DE RÉVISION	Annuelle
PRÉPARÉ PAR	Vice-président principal, Innovation, qualité et développement durable
APPROUVÉ PAR	Comité de Gouvernance et Éthique
CODE	ENV_0100-2023_05

1. OBJECTIF DE LA POLITIQUE

Le but de cette politique est de définir les engagements de la Société envers les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») ainsi que le cadre de gouvernance applicable.

2. PORTÉE

Cette politique s'applique à Industries Lassonde Inc. et à toutes ses filiales et divisions (collectivement désignées la « Société »).

3. RESPONSABILITÉS

Conseil d'administration

Le conseil d'administration a la responsabilité d'adopter un cadre de pratique ESG et de superviser l'alignement de la stratégie de développement durable avec la stratégie globale de l'organisation. Le conseil a confié à son comité de gouvernance la responsabilité de recommander au conseil d'administration l'adoption d'un cadre de pratique ESG et d'en superviser la mise en application ainsi que la divulgation.

Comité de direction ESG

La responsabilité d'approuver l'orientation stratégique en matière ESG tombe sous l'égide du comité de direction ESG et ultimement, de la chef de la direction. Le comité, qui se rencontre sur une base trimestrielle, est constitué de membres de la haute direction, de la chef de la direction et de membres du comité ESG, incluant:

Président	Vice-président principal, innovation, qualité et développement durable, Industries Lassonde inc.
-----------	--



POLITIQUE LASSONDE

Co-présidente	Directrice, Affaires réglementaires et développement durable, Industries Lassonde inc.
Membre	Chef de la direction, Industries Lassonde Inc.
Membre	Président et chef de l'exploitation, Industries Lassonde Inc.
Membre	Chef de la direction financière, Industries Lassonde Inc.
Membre	Chef de la direction des affaires juridiques et secrétaire corporative, Industries Lassonde Inc.
Membre	Chef de la direction des ressources humaines, Industries Lassonde Inc.
Membre	Vice-président, Communications, Industries Lassonde Inc.
Membre	Vice-président principal, Approvisionnement, Industries Lassonde Inc.
Membre	Vice-président principal, Opérations, Industries Lassonde Inc.

Comité ESG

Le comité ESG développe les orientations stratégiques et s'assure que soient réunies toutes les conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs de la Société. Le comité fait rapport de ses avancements au comité de direction ESG et au conseil d'administration. Ensemble, les membres de l'équipe s'assurent que les priorités soient adéquatement gérées et que les plans d'action soient développés et pris en charge par les personnes appropriées au sein des groupes de travail. Le Comité relève de la vice-présidence, innovation, qualité et développement durable.

4. ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

En plus de son engagement à respecter les lois et règlements applicables, la Société entend déployer les moyens nécessaires afin d'améliorer de façon continue sa performance ESG.

Notre vision ESG: Être une entreprise respectueuse de l'environnement, influente et engagée, qui se positionne comme leader dans la transition vers une société plus durable.

Notre stratégie de développement durable s'articule autour de 4 principaux piliers.

Pilier 1 : Mettre en place une saine gouvernance ESG

La promotion d'une saine gouvernance ESG est une priorité pour la Société, car elle soutient notre stratégie de développement durable. Nous avons implanté une structure organisationnelle adaptée à notre ambition afin d'accélérer nos efforts vers l'atteinte de nos objectifs. Au cœur de cette structure se trouvent différents groupes de travail qui coordonnent la mise en œuvre de nos plans d'action, en collaboration avec le Comité de direction ESG et avec l'appui du conseil d'administration et de son comité de gouvernance.

Pilier 2 : Prendre soin des gens



POLITIQUE LASSONDE

La Société est consciente de son impact sur ses parties prenantes, autant internes qu'externes. Se soucier de l'humain est une priorité et fait partie intégrante de notre culture. Nous prenons le temps d'examiner nos comportements et de comprendre la réalité et les besoins des gens qui nous entourent. Notre engagement s'articule autour de 4 priorités qui guideront nos actions :

1. Offrir des produits sécuritaires et de qualité
2. Bâtir une culture de santé, de sécurité et mieux-être
3. Promouvoir une culture basée sur la diversité, l'équité et l'inclusion
4. Avoir un impact positif sur nos communautés

Pilier 3 : Prendre soin de notre planète

L'environnement et les changements climatiques sont des sujets qui doivent être traités avec rigueur et sérieux, afin que les générations futures puissent profiter autant que les générations précédentes des ressources que la planète a à offrir. La considération de notre empreinte environnementale fait partie intégrante de notre stratégie de croissance. Nos actions sont regroupées sous les 4 priorités suivantes :

1. Améliorer la durabilité de nos emballages
2. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
3. Préserver l'eau
4. Réduire nos matières résiduelles

Pilier 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable

Notre engagement est clair : nous visons à bâtir une chaîne d'approvisionnement durable. Nous reconnaissons l'importance que notre chaîne d'approvisionnement soit le reflet de notre culture d'entreprise et des valeurs et comportements que nous prônons.

La présente politique a été approuvée par le conseil d'administration d'Industries Lassonde Inc. le 10 novembre 2023.